

Quatrième chambre

La demande d'avis, concernant un avant-projet de décret "instituant un Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant", introduite le 5 avril 2001 par le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française, après avoir été renvoyée, le 18 avril 2001 sous le n° 49, au rôle d'attente prévu à l'article 84*bis* des lois coordonnées, a été rayée du rôle le 4 octobre 2001, à la suite de la réinscription de l'affaire sous le n° de rôle 32.319/4, après accomplissement des formalités préalables prescrites.
